

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Médiation culturelle et développement de projets pour la danse et le cirque

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Créée en 2011, la licence professionnelle *Médiation culturelle et développement de projets pour la danse et le cirque* est portée par l'Université Toulouse II - Jean Jaurès (UT2J). Elle est ouverte à la formation initiale et à la formation continue avec la présence d'étudiants en reconversion professionnelle depuis cette année. Elle prévoit 400 heures par an auxquelles s'ajoutent 150 heures pour le projet tuteuré (d'une durée de quatre mois) et 16 semaines de stage (de février à mai). La responsabilité de la formation est partagée entre deux maîtres de conférences.

Elle vise deux types de métiers : la médiation et le développement de projets. Elle s'appuie de ce fait sur des partenariats solides avec de nombreuses institutions de diffusion culturelle nationales ou internationales et sur un réseau de professionnels pour les enseignements, et pratique le principe de l'immersion en milieu professionnel. Les compétences visées sont la conception et le développement de projets artistiques et la maîtrise des outils liés à la gestion au sens le plus large de ces projets. Le caractère scientifique de la formation n'est pas pour autant délaissé, grâce notamment à un lien fort avec l'unité de recherche Lettres, langages et arts (LLA CREATIS).

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Médiation culturelle et développement de projets pour la danse et le cirque* a ouvert en 2011. Elle présente une bonne adéquation entre les connaissances et les compétences attendues d'une part et les modules principaux d'enseignement du cursus tels qu'ils sont décrits dans la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Il faut souligner que la formation est très attentive aux questions relatives à la législation et à la sécurité des activités de diffusion artistiques.

Cette formation fait grand cas des nombreuses activités professionnelles dans le domaine du spectacle vivant de la région toulousaine et, même au-delà, au plan national, activités sur lesquelles elle semble bien prendre appui. Elle est également attentive à la proximité de l'Espagne. Toutefois, le positionnement de la formation dans l'environnement économique régional et national gagnerait en lisibilité, si l'équipe pédagogique trouvait un peu de temps pour le développer : il n'est en effet nullement précisé dans le dossier si la création de cette licence professionnelle repose sur le constat d'un besoin repéré dans le monde professionnel local ou national. En ce qui concerne les enseignements professionnels, la politique de stage est claire et oblige les étudiants à faire un stage long de quatre mois. Des informations manquent toutefois sur l'évaluation de ce stage.

L'équipe pédagogique est importante en nombre d'intervenants et bien adaptée aux contextes de formations attendus pour ce parcours. La relation entre les unités d'enseignement (UE) de pratique inscrites sur la fiche RNCP et la spécialité des membres de l'équipe professionnelle intervenant dans la formation indiquée dans le corps du dossier est toutefois un peu obscure. De plus, si le nombre d'heures d'enseignement reçu par l'étudiant est clairement indiqué dans la fiche RNCP, en revanche, le nombre d'heures de chaque enseignant intervenant n'est pas spécifié ; comme indiqué plus haut, il n'est pas aisé de faire la relation entre l'enseignement proposé et sa qualité, en partie corrélée au volume horaire consacré par l'intervenant à cet enseignement.

Curieusement, la recherche fait l'objet d'un chapitre développé dans le dossier, mais d'une part les informations sont essentiellement centrées sur la danse, et d'autre part le lien avec la formation n'est pas explicité. Il conviendrait d'équilibrer la part de la recherche présente dans cette licence en développant dans le domaine du cirque des études particulièrement riches pour les étudiants de ce parcours professionnel.

Les résultats en termes d'insertion professionnelle et de réussite sont plutôt satisfaisants mais - et c'est très regrettable pour une licence professionnelle - beaucoup trop sommaires, assez généraux et peu explicités (le dossier stipule par exemple que la « quasi-totalité des étudiants, des deux premières promotions, ont trouvé un travail »). Ce point doit absolument être rapidement corrigé, car c'est le fondement même d'une licence professionnelle que d'assurer une insertion professionnelle aux étudiants qu'elle forme.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	La recherche est présente, ce qui est original pour une licence professionnelle, mais devrait être rééquilibrée entre les différentes disciplines artistiques qui composent les domaines de la formation.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation semble bien développée même si les domaines d'interventions ne sont pas toujours indiqués ; en particulier, il n'est pas précisé si la création de cette licence professionnelle répondait à un besoin identifié du milieu professionnel local ou national.
Place des projets et stages	Le stage dure quatre mois, ce qui est bien adapté à une licence professionnelle. On note que les ECTS pour le stage et le projet tuteuré s'élèvent à 30, alors que l'évaluation du stage et du projet tuteuré est peu précise dans le dossier.
Place de l'international	L'international est une donnée bien prise en compte et présentée comme une préoccupation de toute l'équipe, tournée essentiellement vers l'Espagne, mais le dossier ne dit pas clairement si cet effort vers l'international est spécifique à la licence professionnelle ou à son département. De plus, la durée de la formation ne permet pas d'envisager de réelles possibilités d'échange de type ERASMUS.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre de candidatures est en augmentation, passant en trois années d'existence de 30 à 65 pour, respectivement entre 2011 et 2013, 13, 15 et 17 étudiants sélectionnés. La grande majorité des étudiants vient d'autres formations (avec une particularité en 2014-15 du tiers en formation continue), sans que plus de détails soient donnés. Les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite sont décrits sommairement ou pas du tout, avec un renvoi pour certains vers le dossier « Champ de formation » dont les éléments de réponses sont difficilement transposables dans un parcours aussi spécifique que cette licence professionnelle.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'ensemble des cours est prévu en présentiel pendant au moins la moitié de la formation, le reste étant dévolu au stage. La place du numérique est vraisemblablement présente, mais les cadres et les proportions ne sont pas spécifiés.
Evaluation des étudiants	Le dossier ne fait pas état de données spécifiques.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne fait pas état de données spécifiques.
Suivi des diplômés	Pour toute information relative au suivi des diplômés, le dossier spécifie uniquement : « L'observatoire de la vie étudiante de l'UT2J est chargé de ce suivi ». On peut raisonnablement estimer que la formation pourrait bénéficier d'un suivi plus précis sur les métiers exercés par les étudiants insérés dans le milieu culturel.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le dossier ne fait pas état de données spécifiques.
------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Equipe pédagogique très diversifiée avec un nombre important d'intervenants issus du milieu professionnel du spectacle.
- Ensemble significatif de partenariats avec des acteurs du spectacle vivant.
- Place centrale du stage en milieu professionnel.

Points faibles :

- Faible qualité du dossier et insuffisance de données chiffrées et factuelles, notamment sur l'insertion, le projet tuteuré, le contenu des missions de stages
- Dispositif de suivi des acquis de l'étudiant (portefeuille de compétence ou livret de l'étudiant) inexistant.
- Dispositif de suivi des diplômés à perfectionner.
- Conseil de perfectionnement à développer.

Conclusions :

Malgré la faiblesse du dossier, la licence professionnelle *Médiation culturelle et développement de projets pour la danse et le cirque* apparaît plutôt bien construite et conçue manifestement avec la participation de professionnels de l'art. Il conviendrait toutefois de mieux définir les objectifs en termes de compétences visées et les métiers ciblés, plus particulièrement pour les aspects de gestion de projets. Il faudrait ensuite effectuer une restriction pertinente des métiers en fonction des besoins locaux et formaliser des conventions avec les structures partenaires pour définir davantage le contenu des enseignements donnés par les professionnels et leur implication dans la formation.

Observations de l'établissement

Licence Professionnelle

Dénomination nationale : Activités culturelles et artistiques

Spécialité Médiation culturelle et développement de projets en danse et cirque

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LP160010929-010795-RT

■ Observations :

Remarque 1 :

La licence professionnelle s'appuie sur des partenariats solides. Les enseignements dispensés sont en bonne adéquation entre connaissances et compétences attendues par les professionnels susceptibles de proposer emplois ou rendre lisible cette formation dans leur réseau. Dès la première promotion, après avis du conseil de perfectionnement (Juin 2012), des enseignements en langues ont été obligatoires et un engagement sur les compétences numériques mis en place.

La licence professionnelle, dès la première promotion a bénéficié des collaborations internationales, transfrontalières (projet Cirque Ô, Pyrénées de Cirque, Erasmus Intensive Program), établies par l'équipe pédagogique. L'ouverture sur des partenariats hispaniques (le marché du spectacle vivant) mais aussi caraïbes et latino-américain a été pris en compte.

Dès la première promotion, les institutions professionnelles, lors du conseil de perfectionnement (Juin 2012), attentives au développement de la formation, participants aux enseignements, a pointé la nécessité d'une évolution à prendre en compte : certains profils professionnels (direction d'institutions culturelles, directions artistiques, programmeurs...) ne sont pas attribués, faute de formation supérieure. Un master devrait pouvoir être pensé au niveau européen. (Même si un master n'est pas vraiment le débouché naturel choisi par les étudiants de la licence professionnelle. Mais cette ambition reste un engagement pour l'équipe pédagogique)

Ce constat est conforme à la remarque formulée par le haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur : la licence professionnelle est née du constat d'un défaut de formation « spécialisée ». En effet, s'il existait des formations généralistes, du type « gestion de projets culturels », limiter à deux disciplines, la danse et les arts du cirque, rassure les responsables susceptibles d'embaucher ces étudiants et oriente les contenus de la formation proposée dans le cadre de cette licence : sécurité, hygiène, spécificité des réseaux, etc...compétences remarquées par le HCERES. La rigueur d'une formation en danse, en cirque fait naître chez les professionnels un environnement favorable, des références, des exigences communes. La création de la licence professionnelle a bien été pensée en référence aux besoins constatés par les partenaires locaux et nationaux.

La région midi Pyrénées a acquis depuis de nombreuses années une renommée européenne pour le développement de la danse contemporaine avec la présence sur son territoire d'un Centre de Développement chorégraphique très dynamique, pour le développement des arts du cirque avec la présence du Pôle National des Arts du cirque à Auch, avec l'École du Lido, avec la Pépinière des Arts du Cirque-Lido/Grainerie et avec un pôle national des arts de la rue, Les Pronomades. L'université de Toulouse - Jean Jaurès a fait, en résonance le choix de développer son catalogue des formations artistiques et d'ouvrir à la danse et aux arts du cirque mais encore de dédier avec des complicités réelles un de ses bâtiments et cela de façon prioritaire aux arts contemporains et au spectacle vivant, La Fabrique. La presse, le quotidien Le Monde, a évoqué cette présence sur un campus, dans une zone urbaine sensible, singulière, et l'a qualifiée de « villa Medici » en quartier difficile ».

La gouvernance de l'université, relayée par l'équipe pédagogique, a accompagné ce défi :

- de la professionnalisation pour les étudiants de la licence professionnelle grâce au développement des arts de la scène et à l'innovation dans les formes contemporaines de l'art et du spectacle vivant
- de la collaboration, de la complicité, des structures professionnelles aux enseignements,
- de la collaboration de ces structures dans les ajustements nécessaires, dans l'accueil pour les stages.

Remarque 2 : Besoin de la Formation/Réinsertion des artistes

L'Université Toulouse - Jean Jaurès a, depuis trois contrats quadriennaux, fait le choix du développement des formations supérieures artistiques : audiovisuel, théâtre, arts plastiques, arts appliqués, et désormais danse et arts du cirque.

Les disciplines Danse et arts du cirque posent de façon cruciale la question de la reconversion. Les fins de carrière peuvent « sonner » alors que les sujets sont encore très jeunes : 30...35ans...L'Université Toulouse – Jean Jaurès a accepté de penser en collaboration, notamment avec le Ministère de la Culture, une formation universitaire susceptible d'accueillir des artistes dans l'obligation « physique » de repenser, réorienter leur vie professionnelle. Des danseurs solistes du Ballet du Capitole ont pu bénéficier de la formation tout en continuant leurs métiers, grâce au statut de Sportifs de Haut Niveau.

Les candidatures des artistes en reconversion, bénéficiant d'allocation de formation professionnelle ont augmenté ; ces artistes apportent réellement à la promotion et font bénéficier la classe de leur expérience. De plus, ils apportent une dimension inattendue à la qualité de la formation et parviennent grâce à leur réseau à trouver un emploi à l'issue de la formation (soit comme artiste, soit comme charge de diffusion..).

Remarque 3 : la politique des stages

Dès la première promotion, des propositions de stage ont été faites par le conseil de perfectionnement et par l'équipe pédagogique. L'engagement des enseignants dans des actions de recherche ou des programmes pédagogiques européens (Erasmus Intensive Program) leur a permis de tisser des liens avec notamment le réseau des instituts français, avec des centres d'art à l'étranger, des écoles spécialisées et de proposer aux étudiants d'effectuer leur stage à l'étranger.

Dès la première promotion, cet axe a été utilisé. Depuis, au moins deux étudiants par an effectuent leur stage à l'étranger (Argentine, Italie, Sénégal, Espagne, Belgique, Canada..). La présence de nos étudiants dans ces lieux rend lisible et attractive cette formation. Les instituts français font remonter leur demande de stage dès l'Automne.

Si un des axes de développement singulier des stages est celui de l'internationalisation, l'autre point, développé par l'équipe pédagogique, est de veiller lors du recrutement des étudiants à une répartition de ceux-ci sur le territoire national. En effet, nous demandons lors des entretiens individuels de sélection aux étudiants s'ils pensent pouvoir effectuer le stage dans la région dont ils sont originaires. Il s'avère que ceux-ci, depuis trois ans, cherchent et trouvent dans le réseau dont ils sont originaires, non seulement pour le stage mais aussi pour leur premier emploi !

Remarque 4 : Corrélation Enseignement Académique/intervenant Professionnel/expérimentation

La présence, désormais ancienne sur le campus de l'université, d'un centre culturel intégré, La Fabrique, permet de proposer des expérimentations, des applications en vraie grandeur aux enseignements théoriques prodigués. Universitaires, Artistes, professionnels se côtoient, collaborent sur le même site et désormais participent de la formation. Les unités d'enseignement proposées, dans la maquette, sont « illustrées », in situ, par des exemples : résidences d'artistes, étudiants, accueil de scolaires, de publics du quartier... La complémentarité des interventions et des intervenants est indispensable pour garantir aux étudiants la formation la plus précise dans le milieu du spectacle accueillant du public.

Remarque 5 : La recherche

Depuis la création de la licence professionnelle, l'équipe pédagogique, grâce à la complicité des partenaires du milieu professionnel (C.D.C, I.N.A, La Grainerie, Pronomades, Circa..) a pu proposer au Laboratoire LLA-Creatis de penser à développer un Pôle Danse...un Pôle Arts du Cirque. Désormais, ce pôle est actif et organise des journées d'études très suivies et attendues. Des doctorants se sont emparés d'objets de recherche sur ces disciplines.

LLA Creatis accueille désormais un des rares lieux de la recherche en France dédié à la danse et aux arts du cirque. `

Le partenaire INA, Institut National de l'Audiovisuel est très attentif pour développer avec l'université des fresques numériques permettant l'accès des publics aux formes contemporaines de l'art.

Une fresque audiovisuelle intitulée « Danse sans visa » sera diffusée sur le web dès la rentrée de septembre 2015.

A signaler qu'un travail d'atelier à l'INA-délégation Pyrénées, dans le cadre du projet tuteuré, a permis aux étudiants de la promotion 2014-2015 d'être associés à la préfiguration de cette fresque.

Le HCERES a signalé, dans son introduction, le lien fort de l'équipe avec le laboratoire LLA CREATIS, celui-ci se renforce, avec ces recherches sur la représentation de la danse et du cirque sur le media télévision.

Le lien avec la formation est très explicite dans le cadre de ces recherches mises en place chaque année avec l'INA. Les groupes d'étudiants après leur travail dans le cadre du projet tuteuré doivent en valoriser les résultats sous la forme d'un dossier aux normes universitaires mais aussi en présenter les résultats à un public déterminé. L'équipe pédagogique et une sélection de professionnels (issus du conseil de perfectionnement) sont présentes.

Remarque 6 : Conseil de Perfectionnement.

Il fonctionne depuis la première promotion. Il est composé des intervenants et des directeurs des institutions partenaires. C'est le conseil de perfectionnement qui a

- fait évoluer les modalités de recrutement : dès la deuxième promotion, des entretiens individuels oraux ont été réalisés lors de la phase de sélection des dossiers. Cela a permis de mieux prendre en compte les projets professionnels des candidats et de mieux préparer les étudiants à l'année de formation (anticipation des recherches de stage, rythme intensif des cours)
- permis la mise en place de passerelles de formation (appuyées sur des conventions) entre l'université et les écoles spécialisées : Conservatoire de théâtre, de danse, Ecole municipale de cirque, Formation professionnelle Extension du CDC...
- fait remonter le besoin d'une formation universitaire de niveau européen, master Erasmus Mundus, spécialisé en arts du spectacle, avec une ambition de création et de professionnalisation.

L'Europe est la bonne échelle pour le développement des formations en arts et pour l'insertion des étudiants en arts.

Remarque 7 : internationalisation

La structure de la maquette comme le souligne la pré-expertise ne permet pas véritablement de mobilités des étudiants dans le cadre des échanges Erasmus. Mais, l'équipe pédagogique dans le cadre des UE dites « rencontres professionnelles » et grâce à des financements européens négociés avec les partenaires permet de confronter l'ensemble de chaque promotion in situ à un événement international lié au spectacle vivant, danse, cirque, théâtre.

Cet effort est spécifique à la licence professionnelle et devrait être développé dans le cadre du programme européen POCTEFA porté par l'université fédérale de Toulouse. L'équipe pédagogique de la licence professionnelle Médiation et développement de projets en danse et arts du cirque a proposé que ce secteur devienne un axe privilégié du projet TRANSVERSALIS N°2. Cela permettrait aux étudiants de la licence professionnelle d'expérimenter en zone transfrontalière, à l'occasion de grands événements artistiques, (festivals, ferias..) et dans le cadre d'échanges interuniversitaires (viser ainsi la mise en place de co-diplômes...)

Remarque 8 : Insertion/débouchés par promotion

Effectifs :

- 2014-2015 : 23

Effectifs des 3 dernières années :

- 2011-2012 : 13
- 2012-2013 : 16
- 2013-2014 : 18
- 2014-2015 : 22

2011-2012 : Promotion de 13 étudiants :

- Artistes (et reprise de carrière) : 4 (Compagnie quincaillerie Lamoureux(2), Papillote-Clown(1), Danseuse-interprète (1))
- Enseignement Lycée : 1 (Lettres-Castelnaudary)
- Master : 2
- Administration-gestion : 1 (Festival de Tarbes)
- Diplôme d'Etat Danse (2)
- Service civique : 1 (MJC Les amidonniers)
- Animation : 2 (Festival Peplum-Mjc Ancely)

2012-2013 : Promotion 16 étudiants :

- Administration-gestion : 4 (ballets contemporains-St Etienne, Paris-service culturel-Mairie,Compagnie-Marseille,)
- Poursuite d'études : master (3) : communication et medias
- Ecole nationale supérieure du spectacle Strasbourg : mention régie : 1
- Enseignement : 2 (professeur des écoles-Tarbes), (Professeur de collège-enseignement du Russe-La réunion)
- Service civique : (2)
- Autre master : 2

2013-2014 : Promotion 18 étudiants :

- Artiste : (4) soliste ballet Capitole, danseuse cabaret, comédienne, danseuse
- Responsable de développement culturel de territoire : 1
- Chargée de diffusion : 1 (Zone transfrontalière : Pays basque)
- Master : 3 : (Interculturalité-Bordeaux) (Communication et medias)
- Adjointe chargée de la médiation : 1 (Odysud)
- Administration-gestion- diffusion de compagnie : 6 (Sorano, Ecole des sables-Sénégal, Festival Lumiere-Lyon, maison de la jongle-Paris, service Politique de la ville-Rennes, Service Culturel Angers, chapeau rouge-Toulouse, compagnie de cirque)
- Attachée commerciale : 1
- Service civique : 1

Remarque 9 : Compétences visées par la formation et typologie des débouchés

Les objectifs fixés permettent l'acquisition de connaissances :

- de type universitaire :
 - o Les grandes dates et mouvements du spectacle vivant (danse et arts du cirque, théâtre) : patrimoine et formes contemporaines.
 - o Repères précis dans les autres arts (arts plastiques, image, performance, théâtre)

- de type professionnel :
 - o Bonne représentation du milieu professionnel du spectacle vivant en Europe (forces/faiblesses, éléments interculturels, représentants majeurs, réseaux,...
 - o Connaissances du niveau d'exigence professionnelle et évaluation de la concurrence dans le secteur
 - o Conception, organisation d'événements
 - o Développement de projets en fonction de compétences culturelles et artistiques propres à la danse et /ou aux arts du cirque
 - o Administration et gestion en milieu artistique
 - o Connaissance de la législation du secteur

Compétences :

- Capacité d'analyse des formes contemporaines du spectacle vivant et rédaction (analyse critique, expression
- Ecrite et orale de la communication de projets)
- Maîtrise d'une langue (anglais, initiation possible anglais, espagnol...)
- Maîtrise des logiciels liés à la gestion/communication du spectacle vivant (Word, Excel, Photoshop, Indesign)
- Maîtrise des exercices universitaires impactant sur les qualités rédactionnelles, de synthèse, type rapport de stage, projet tuteuré et des outils professionnels, type dossier de production, dossier de presse, dossier pédagogique à usage de développement des publics
- Elaboration de programmes, planning, rédaction de convention, salariat et intermittence
- Elaboration du budget prévisionnel et suivi financier
- Elaboration de demandes de subventions
- Médiation : Connaissance des publics et des dispositifs de médiation culturelle
- Développement de réseaux artistiques spécialisés pour diffusion et production : France, Espagne et Europe et des publics et des - dispositifs en lien avec la médiation culturelle.
- Connaissance des métiers de la filière Arts de la scène
- Connaissance des réseaux professionnels locaux, nationaux, internationaux
- Représentation précise des exigences et des enjeux inhérents à la filière arts de la scène
- Initiation à la recherche grâce à la collaboration avec L'INA-Pyrénées, pour les représentations de la danse et des arts du cirque à la télévision (constitution de corpus- recherche documentaire)
- Expérience de la réalité concrète du spectacle vivant (suivi de résidence, pratique du plateau,..)
- Capacité à évaluer des propositions artistiques simples
- Capacité à mobiliser et à valoriser les connaissances générales acquises en danse, cirque, théâtre et autres arts

Débouchés :

La licence professionnelle développement de projets en danse et cirque permet d'accéder à des fonctions de responsable ou d'adjoint ou d'assistant dans les domaines de la médiation, de la création au sein de compagnies, de l'administration, de la gestion, de la diffusion culturelle dans des centres, institutions spécialisées notamment en danse et cirque (formation, diffusion, événementiel...). Par ailleurs, la licence professionnelle permet à certains étudiants, notamment ceux qui bénéficient des dispositifs de formation professionnelle d'acquérir un diplôme facilitant leur réinsertion en fin de carrière, ou de reprendre leur vie d'artiste dans de nouvelles conditions, en créant leur compagnie, en s'intégrant dans des réseaux.. Les débouchés sont très variés :

Animateur (spectacles), Animateur culturel, Assistant territorial d'enseignement artistique, Assistant à la mise en scène /à la réalisation, Assistant chargé des relations publiques, Assistant de production, Conseiller artistique, Entrepreneur de spectacles, Programmateur, Chargé de production ou adjoint au chargé de production (dans des compagnies, des entreprises du secteur artistique et culturel (cirque, théâtre, danse...), Responsable de l'organisation de festivals et autres manifestations culturelles, Chargé de diffusion.

Remarque 10 : Métiers ciblés, besoins,

La licence professionnelle fournit aux étudiants des compétences :

- en gestion de projets artistiques liés à la danse, au cirque et aux autres arts vivants
- en développement de projets localement, nationalement et internationalement

Ils s'insèrent dans des structures locales et nationales, plus facilement dans les régions dont ils sont originaires.

Le milieu du spectacle qui les a accueillis notamment en stage est sensible à leur capacité d'analyse, à leur regard sur les propositions artistiques et à l'accompagnement qu'elles exigent.